



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

2 AOÛT 2024

L'union fait la force Table provinciale pour la solidarité à l'échelle de la province

Nous tenons à dire à nos collègues du SCFP du secteur de l'éducation que le processus de négociation est bien entamé! Les équipes de négociation des huit sections locales du Conseil des syndicats scolaires de la Nouvelle-Écosse (NSSBCU) ont rencontré leurs employeurs respectifs au moins deux fois depuis mai.

Toutefois, avant le début des négociations, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) nous a dit qu'il ne voulait pas négocier les propositions provinciales à une table commune, comme auparavant. Lors de négociations contractuelles antérieures, les centres d'éducation régionaux ont rencontré les comités de négociation locaux pour discuter des propositions locales, mais ils se sont aussi réunis pour rencontrer le comité de négociation provincial afin de négocier les propositions provinciales à une table commune. Au lieu de cela, le MEDPE a indiqué que des propositions communes seront négociées aux tables locales. Toutefois, le fait qu'une équipe de négociation provinciale négocie des propositions communes nous aide à assurer la cohérence des problèmes communs dans les huit unités de négociation de la Nouvelle-Écosse et à présenter un front uni à l'employeur.

Dans cet esprit, le comité de négociation provincial s'est donc joint aux réunions de négociation du SCFP 5050 (Centre régional d'éducation Cape Breton Victoria) et du SCFP 955 (Centre régional d'éducation de Strait), en juillet, afin de préserver cette unité lorsque des propositions communes étaient sur la table. Ce que notre équipe de négociation provinciale a constaté, c'est que les employeurs, jusqu'à maintenant, ont choisi de se concentrer sur les propositions locales et de ne pas participer aux propositions communes, malgré les assurances que cela ne serait pas le cas.

Si les propositions locales ne sont pas moins prioritaires pour nos équipes de négociation, les propositions provinciales couvrent certains des problèmes que nous avons tous identifiés comme étant nos priorités communes en matière de négociation, comme les salaires, la charge de travail et la dotation en personnel, les indemnités de congé et la violence en milieu de travail. Dans ce contexte, la nouvelle aversion du MEDPE pour les négociations communes en dit long.

En revanche, leurs tactiques ne nous découragent pas et ne nous dissuadent pas. À mesure que les règles changent, nous adaptons notre stratégie. Nous continuerons à coordonner nos efforts de négociation et à garder le contrôle de nos négociations. Le comité de négociation provincial continuera d'assister aux réunions de négociation des sections locales et d'exercer des pressions pour faire avancer les propositions communes. La prochaine rencontre est prévue pour août.

Au cours des prochains mois, nous comptons sur vous pour appuyer les comités de négociation locaux et le comité provincial. Rappelez-vous : nous sommes en train de négocier notre convention collective. C'est de nos emplois qu'il s'agit. Il s'agit de nos moyens de subsistance. L'engagement, l'organisation et la mobilisation de chacun d'entre nous constituent le meilleur moyen de soutenir nos comités et de faire progresser les négociations.

Restez à l'affût d'autres nouvelles le mois prochain. Entre-temps, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de votre section locale si vous avez des questions.

Nelson Scott (SCFP 5050), Andrew Weaver (SCFP 964), Kevin Carther (SCFP 3876), Ciaran Llachlan Leavitt (SCFP 955), Jenny-Lynn Wardrope (SCFP 3890), Robert Amero (SCFP 2272), Jennifer Cox (SCFP 4682) et Shelley McNeil (SCFP 5047)

Conseil des syndicats scolaires de la Nouvelle-Écosse

LE PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DU SCFP